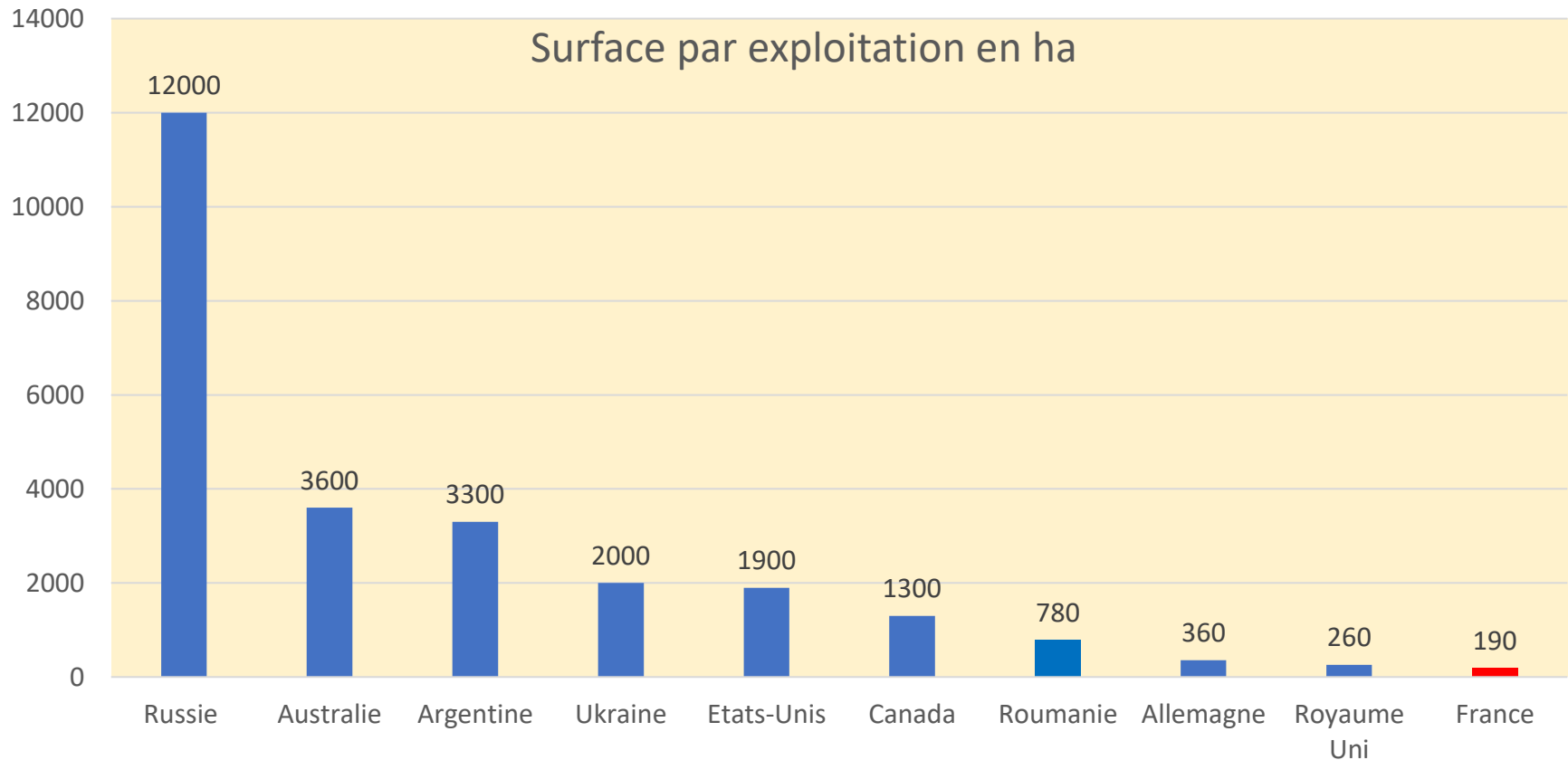


Production de céréales

France comparée aux grands exportateurs mondiaux



Source : AGPB3. JOSSEAUX J., JULLIEN M. (2017)
Revue de l'Académie d'agriculture, n°13.

Opinion répandue...

« Notre territoire comporte trop de grandes exploitations agricoles et l'avenir est sûrement à des fermes familiales de moindre importance. »

Notre analyse

« Si la France compte 110 000 exploitations céréalières spécialisées en grandes cultures ou en polyculture-élevage, ce sont majoritairement des entreprises à capitaux familiaux.

Comparée à la taille des exploitations céréalières des principaux pays exportateurs, la surface des fermes françaises est considérablement plus faible. En 2010, seules 250 exploitations de plus de 1000 ha étaient recensées.

Selon l'AGPB, l'avenir de nos exploitations passe certainement à la fois :

- par un renforcement de l'offre qualitative (teneur en protéines plus élevée, moindre humidité des grains...) et plus de dynamisme à l'export pour celles qui sont proches des ports spécialisés (ex : Rouen);*
- par la création de filières de transformation nouvelles (diversification pour chercher de la valeur ajoutée, labels, chimie du végétal...) pour celles qui ne peuvent accéder économiquement à l'export.*

Compte tenu des spécificités françaises dans un marché mondialisé, se développer tout en répondant aux attentes de la société impliquera des logiques multiples, faites de spécialisation ou de diversification selon les territoires. »